ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

ABUS DE CONFIANCE

M. Henri Bonte, mercier en gros, rue du Chemin de Fer, 21, a déposé plainte contre le jeune Arthur Delplace, 16 ans, demeurant rue de Bouvines, 11, cour Ferret, 9, actuellement en fuite, qu'il occupait comme coursier, l'accusant d'avoir détourné une somme de trois cents francs.

TROP D'EMPRESSEMENT

M. Paul Turlin, 48 ans, représentant de commerce, demeurant à Wattrelos, rue du Crétinier, 4, passait hier en automobile, boulevard de Strasbourg, à une vitesse dépassant la raisonnable moyenne. Il a été gratifié d'un procès-verbal.

VOL DE BOBINES DE LAINE

Procès-verbal a été rédigé à la charge de Mlle Jeanne Wourled, âgée de 29 ans, tisserande, demeurant rue des Longuis-Haies, 197, pour vol de bobines de laine à l'usine Wernier, rue du Pays, 17, où elle travaillait.

ASSOCIATION DES ARTS INDUSTRIELS

Réunion du groupe des Beaux-Arts aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30. Présence indispensable.

Bibliothèque ouverte de midi à midi et demi.

Dimanche prochain, réunion du Comité à dix heures trois quarts.

AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Le Conseil des Prud'hommes a tenu vendredi matin une assemblée plénière, la première depuis la guerre ; il s'agissait de procéder au renouvellement de son bureau.

En ouvrant la séance, M. Joseph Dillies, vice-président, en l'absence du citoyen Achille Lepers, président sortant, retenu à Paris par de nouvelles fonctions, a tenu à rendre hommage à sa droiture et à son dévouement ; après avoir adressé un souvenir ému aux membres disparus, il a cédé la présidence au doyen d'âge, le citoyen Pierre Roger qui assista du citoyen Louis Fiers, le plus jeune conseiller, a procédé à l'élection du nouvau bureau.

A l'unanimité de membres présents, M. Joseph Dillies, conseiller patron, a été élu président et le citoyen César Leman, conseiller ouvrier, vice-président pour l'année 1920.

Après les remerciements des nouveaux élus, la séance a été levée.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de : Eau de Javel, Brosses, Beurre demi sel, 14 fr. le kilo ; Margarine, 7 fr. le kilo ; Pommes 0,45 le kilo ; Fromage Hollande et Chester, 9 fr. le kilo ; Beurre de Normandie, 16 fr. le kilo.

Vinaigre d'Orléans, un demi litre par personne pour 0,65 ; Lundi 2 février, de 8 h. à 11 h., 13e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 12e jaunes et vertes.

Vin rouge, 1,90 le litre, un litre par personne : Lundi 2 février, de 8 h. à 11 h., 6e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 5e jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0,35 lekilo, 3 kilos par personne : Lundi 2, de 8 h. à 11 h., 16e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 1e jaunes et vertes.

Vente de chaussures nationales et américaines, 18, rue des fabricants : Lundi 2 février, 9e jaunes ; Mardi 3 février, 9e vertes ; Mercredi 4, retardataires ; Jeudi, 10e jaunes ; Vendredi, 10e vertes ; Samedi, retardataires.

Le magasin est ouvert tous les jours, le matin de 8 h. à 11 h., et le soir de 2 h. à 5 h.

Se munir de sa carte de tendrées.

THEATRE MUNICIPAL

Direction : A. SANTARA.

Dimanche, 1er février, à trois heures, en matinée, « MANON », opéra-comique en trois actes de J. Massenet, avec le concours de M. Dommier, de l'Opéra-Comique, de M. Redel, de l'Opéra de Nice.

— Le soir, à 8 heures, un des plus grands succès du Théâtre de la Renaissance, « LA MARJOLAINE », opéra-comique en 3 actes de Ch. Lecocq.

— Lundi, 2 février, « MANON ».

TOURCOING

SERVICE DES VETEMENTS ET CHAUSSURES AMICALE, rue du Haze

La vente de vêtements et chaussures qui se fait régulièrement les lundi et mardi de chaque semaine, aux Amicales, rue du Haze, n'aura pas lieu les lundi 2 février et mardi 3 février.

LA CHASSE AUX AUTOS

Pour défaut d'éclairage à l'arrière de son auto, le propriétaire de l'auto 1317 F., a fait l'objet d'une contravention.

DEFAUT DE PLAQUE

Pour défaut de plaque d'identité et d'avertisseur à son vélo, contravention a été dressée contre M. Jules Esquenet, 57 ans, peintre, rue des Trois-Pierres, 219.

LOGE AU VIOLON A TITRE DE SECOURS

Le nommé Jean Floriu, 54 ans, célibataire, sans domicile fixe, a été logé au violon la nuit de vendredi à samedi, à titre de secours.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le 26 janvier dernier, M. Henri Duprez, 39 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue de la Blanche-Porte, 270, en déchargeant des caisses chez François Masurel frères, rue de Wattly, est tombé du camion et s'est fait une entorse au genou gauche.

— Le 28 janvier 1920, au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, un brouetteur de bobines, René Deswaef, rue du Pile, 15, à Roubaix, en retirant une mèche de laine sur un cuir de finisseur, a eu le coude droit serré entre deux pignons.

— Le 29 janvier 1920, chez Kestelot, rue du Calvaire, un chocolatier, M. Emile Trot, 32 ans, demeurant rue du Blanc-Seau, a eu le doigt écrasé dans son métier : il s'ensuivra une déformation du bout des doigts.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UN SUICIDE

M. Auguste Bonde, marchand de charbon, âgé de 63 ans, demeurant rue du Progrès, 3, a été trouvé pendu, vendredi, à son domicile. On ignore la cause de ce suicide.

LILLE

Histoires de Voleurs

UN GAMIN QUI PROMET !

Une marchande de beurre, Mme Duthoit, 52 ans, demeurant rue Basse, à Sainghin-en-Weppes, se disposait, hier vers 3 heures, à prendre, à la gare, son billet de retour. S'étant munie d'un coupon, elle voulut l'insérer dans son portefeuille, placé dans la poche extérieure droite de son tablier, mais elle en constata la disparition. Voyant près d'elle un gamin, elle le questionna. Celui-ci prétendit avoir vu un monsieur ramasser le portefeuille que la marchande avait, ajouta-t-il, laissé tomber.

Ses dires paraissant suspects, Mme Duthoit fit appeler un agent. Le gamin, un certain Fasseur Georges, 15 ans, demeurant rue Degeand, cour Malakoff, invita lui-même le policier à le fouiller en disant n'avoir rien sur lui. Or, la somme de 682 francs 20, montant du contenu du portefeuille, fut retrouvée disséminée dans ses poches.

Quand au portefeuille, il avoua l'avoir jeté dans un urinoir.

Ce jeune chenapan est un récidiviste ; il devait passer lundi prochain devant le tribunal pour enfants.

Il a été laissé en liberté, à la disposition de la justice.

LA FIN D'UN CONTE... à DORMIR DEBOUT

Nous avons relaté en temps derniers, la mésaventure survenue à un employé de chemin de fer, M. Emile Batteux, domicilié à Bailleul.

Venu à Lille pour y acheter une bicyclette, M. Batteux déclara à la police qu'alors qu'il passait, vers 5 heures du soir, au parvis Saint-Maurice, il avait été dévalisé par quatre individus qui, au préalable, l'avaient passé à tabac, puis chloroformé.

Or, le service de la sûreté ayant mené sur cette étrange affaire, une minutieuse enquête, a pu établir que l'auteur principal de l'agression était le nommé Lucien Noyelle, 22 ans, demeurant 15, rue Fontenelle. Cet individu a été appréhendé en gare de Lille, alors qu'il descendait du train venant de Cambrai.

Noyelle a fait des aveux quant au vol, mais il a nié énergiquement avoir frappé sa victime et surtout l'avoir chloroformée.

D'ailleurs M. Batteux a reconnu avoir fait « la bombe » au débit Desplanque, 8, rue Sainte-Anne. Il était ivre et c'est en sortant de ce cabaret qu'il fut dévalisé. C'est dans ce même établissement que l'argent volé fut dépensé.

C'est donc pour ces raisons que le patron du débit, Georges Desplanques, 42 ans, son amie, Yvonne Brouttin, 35 ans, la fille soumise Cécile Renaud, ainsi que l'ami de cette dernière, Victor Wante, qui sablèrent le champagne payé par Noyelle, avec l'argent de M. Batteux, ont récolté chacun un procès-verbal pour complicité de vol.

C'est M. le juge d'instruction Delalé qui a été chargé de cette affaire. Le magistrat a fait écrouer Noyelle, après l'avoir entendu.

LA MESAVENTURE D'ADOLPHE

Le nommé Adolphe De Taye, 29 ans, marchand de coke, demeurant rue de Gand, se trouvait dans une maison close de la rue de l'A.B.C.

A propos d'un prix qu'il trouva trop élevé ce ... gentleman se fâcha et s'empara du tablier de la patronne de l'endroit.

La police ayant été requise, De Taye outragea les agents qui essayaient de lui faire entendre raison, puis se rebella.

Il a été coffré et sera déféré au parquet.

LE CHARBON

UNE PROTESTATION DE LA MUNICIPALITE

En raison des arrivages de charbon insuffisants, la Mairie a adressé le 23 janvier dernier au Ministre des régions libérées, le télégramme de protestation ci-dessous.

Nous attendons toujours les deux péniches de charbon que M. Loucheur avait promis de nous adresser journellement. Malgré cette promesse formelle fait publiquement à la Chambre de Commerce de Lille les arrivages sont insuffisants.

» Nous protestons énergiquement contre cette manière de procéder et le sans-gêne avec lequel nous sommes traités. »

Voici la réponse ministérielle datée du 26 janvier :

« En réponse à votre télégramme relatif au ravitaillement de Lille en charbon, je m'empresse de vous informer que j'interviens auprès du Ministre des Travaux Publics pour lui demander de porter rapidement secours à votre cité et d'assurer en outre la régularité des expéditions.

» Je ne manquerai pas de vous connaître les résultats de mon intervention.

Toujours des promesses ! Se réaliseront-elles ??

Contre la taxe de luxe

LES HOTELIERS, RESTAURATEURS ET CAFETIERS PROTESTENT

Voici le texte de l'ordre du jour voté à l'issue de leur réunion qui eut lieu hier soir :

« Les membres de la Chambre Syndicale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers de Lille réunis ce jour enregistrent avec plaisir le succès obtenu par la résistance corporative devant la Commission supérieure de la taxalieri de luxe qui a déclassé 14 établissements sur 17 précédemment imposés et encouragés par ce premier résultat persistent dans leur défense des consommateurs.

De plus en plus convaincus de l'inopportunité et de l'inapplication de la taxe de luxe comme de toute autre imposition aux régions qui ont subi l'occupation et le plus grand fonds de la guerre,

Décident de porter la question devant le Conseil d'Etat et devant le Parlement.

Pour la Chambre Syndicale,
Le secrétaire général, CLARET.

Pour le « Tourniquet »

UN DESERTEUR A ETE ARRETE

Le soldat Salque Joseph, du 273e RI., inculpé de désertion à l'ennemi a été incarcéré hier à la citadelle.

Nos Tramways

LA LIGNE F.

Nous avons annoncé la mise en exploitation de la section de la ligne F., comprise entre le Pont du Lion-d'Or et la Grand'Place de Roubaix.

Le service est actuellement assuré entre ces points à *22 minutes* d'intervalle entre les voitures, avec transbordement au pont du Lion-d'Or, en attendant l'achèvement des travaux entrepris en ce point par les Ponts-et-Chaussées et correspondance avec les autres voitures du service Lille-Pont du Lion-d'Or. Les premiers et derniers départs ont lieu :

Premiers départs de la rue des Ponts-de-Comines pour Roubaix : 6 h. 10, 6 h. 50, 7 h. 15, 7 h. 37.

De la Grand'Place de Roubaix pour Lille : 6 h. 22, 7 h. 06, 7 h. 23, 7 h. 50.

Derniers départs (semaine), de la rue des Ponts-de-Comines pour Roubaix : 19 h. 21, 19 h. 43, 20 h. 05.

De Roubaix (Grand'Place) pour la rue des Ponts-de-Comines : 18 h. 50, 19 h. 12, 19 h. 34.

De Roubaix pour l'Octroi de Lille (Lion-d'Or) : 19 h. 56, 20 h. 18, 21 h. 02.

Derniers départs (dimanches), de la rue des Ponts-de-Comines pour Roubaix : 20 h. 27 et 20 h. 49.

De Roubaix pour la rue des Ponts-de-Comines : 19 h. 56, et 20 h. 18.

De Roubaix pour l'Octroi de Lille (Lion d'Or) : 20 h. 40, 21 h. 02, 21 h. 46.

Un service de navettes portant la fréquence à 11 minutes sera établi dans quelques jours entre Roubaix et Croix.

La mise en exploitation de cette ligne et de diverses sections que l'achèvement de travaux en cours permettra d'ouvrir prochainement à l'exploitation mettra en mesure de donner rapidement satisfaction aux demandes qui seraient adressées pour l'obtention d'emplois de receveurs ou de wattmen.

LA PENURIE DE MONNAIE DIVISIONNAIRE

Le retrait des coupures émises par la Banque d'émission de Lille et par les communes de la région a occasionné une extrême pénurie de monnaie divisionnaire, qui ne fait que s'aggraver.

La Chambre de commerce de Lille, saisie de cette question, a estimé que le moyen le plus pratique et le plus prompt d'y remédier serait d'accroître les Bons de Trésor aux Armées qui ont cours dans les départements libérés. Elle a signalé cette question à M. le ministre du commerce dès la fin de l'année dernière ; et n'ayant pas reçu de réponse, elle vient d'insister à nouveau auprès de M. Isaac, le ministre qui vient d'entrer en fonctions.

UNION DES MUTILES, REFORMES ET VEUVES DE GUERRE

Les ventes de la « Fraternelle des Régions libérées » recommenceront les 4 et 6 février prochain. Les mutilés qui ne peuvent pas s'y rendre eux-mêmes ont la faculté de se faire représenter.

Chaque membre reçoit une convocation individuelle, la carte de sociétaire est de rigueur.

Pour bénéficier de l'assistance médicale gratuite, il convient de se faire inscrire à la Mairie de sa résidence.

PETITES NOUVELLES

CINQ INDESIRABLES. — Les agents de la police spéciale en permanence à la gare, ont appréhendé mer matin, à leur descente du tram, cinq individus d'allure suspecte.

Ceux-ci, qui ne possédaient aucun certificat d'identité, se déclarèrent sujets Polonais et venaient à Lille soi-disant pour travailler, mais en réalité pour échapper à leurs obligations militaires. Ils furent reconduits à la frontière belge.

ENCORE UNE ! — M. Selosse, chauffeur, 32, rue de la Plaine, avait une bicyclette. Il ne l'a plus, un bécanier qui s'était introduit chez lui, ayant trouvé le vélo à son goût.

LE FROID ET L'ALCOOL. — Samedi, vers 4 heures du matin, la nommée Julia Dumas, veuve Lecerf, 54 ans, ménagère, 1, rue Philadelphie, était trouvée étendue sur le sol, près de l'immeuble portant le numéro 256 de la rue Pierre-Legrand. On la releva et des soins lui furent donnés. Malgré cela, elle ne tarda pas à succomber. Le docteur appelé en consultation, conclut à une mort naturelle due à une congestion causée par le froid et l'absorption d'alcool.

OU EST LA VOITURE A BRAS ? — Une voiture à bras à l'état neuf, remisée dans un terrain de la rue de Bapaume, a été soustraite du préjudice de M. Cousin, demeurant 222, rue des Postes.

IL FAUT PURGER ! — Le service de la Sûreté a mis la main au collet du sieur Louis Helbaux, 52 ans, journalier, 135, rue des Stations, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille, le condamnant à 6 mois de prison pour escroquerie.

UN PORTE-MONNAIE S'ENVOLE. — Arrivant à 11 heures du soir de Malines (Belgique), où elle demeure, une dame Kusseura Isabelle, 21 ans, vu l'heure tardive, s'était couchée sur une banquette de la salle d'attente. Hier matin à 6 heures et demie, lorsqu'elle s'est réveillée, elle a constaté que le porte-monnaie contenant 35 fr. qui se trouvait dans son sac à main, avait disparu.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Samedi, vers 8 heures du soir, un ouvrier chargé du nettoyage d'un calorifère de l'Omnia-Pathé, ayant jeté des cendres rouges dans une caisse contenant des déchets de films, ceux-ci s'enflammèrent immédiatement.

Des agents ayant aperçu de la fumée sortant des soupiraux de l'établissement, prévinrent le poste de police, et les pompiers des différents postes de la ville ne tardèrent pas à arriver sur les lieux. Mais l'incendie était déjà éteint, une bouteille de sulfure ayant suffi pour cela.

LES ACCIDENTS DE LA RUE. — Vers midi, rue des Manneliers, un fourgon du service de santé s'est soudainement affaissé, l'une des roues ayant brisée. Dégâts matériels.

— La même aventure est survenue à une ex-voiture de l'armée boche, à l'angle de la Place du Lion-d'Or. Cette voiture, chargée de charbon, a obstrué l'étroit passage pendant plusieurs heures.

— Vers 3 heures, un camion également chargé de charbon et venant de Bully-Grenay, se dirigeant vers Tourcoing, s'est littéralement écrasé sous le poids de son chargement, boulevard des Ecoles, face à la rue Jean-Bart. L'accident étant survenu sur la voie du tramway C, le service de cette ligne a dû se faire par transbordement jusque dans la soirée.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de Mme Charles Waeytens, née Victorine Angèle Henrist, décédée le 29 janvier, à l'âge de 29 ans. Ses funérailles civiles auront lieu dimanche 1er février à 3 h.

Assemblée à la maison mortuaire, 10, rue de Wattignies.

Inscriptions électorales. — Le maire de Lille rappelle, que les demandes en inscription, ou radiation, sont reçues à la Mairie, du 15 janvier au 4 février à minuit de chaque année, et n'ont leur effet, qu'à partir du **1er avril suivant.**

Les jeunes gens de la localité qui atteindront leur **21e année** au 31 mars **prochain**, seront inscrits d'office, mais à la condition de figurer sur les registres du recrutement de la ville, ils n'ont besoin de rectifier leur inscription qu'en cas de changement de domicile.

PHARMACIENS DE GARDE. — Dimanche 1er février 1920. — MM. Leclercq, 317, rue Colbert ; Delcambre, 31, rue d'Artois ; Bondois, 220, rue des Postes ; Limosin, 51, rue des Postes ; Huet, 4, place de Strasbourg ; Marsy, 127, rue Saint-André ; Marguerit, 199, rue de Paris ; Mayeur, 196, rue des Guinguettes (Saint-Maurice) ; Marousez, 41, rue Aristote (Fives) ; Rogez à Canteleu ; Baert à La Madeleine.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

RAVITAILLEMENT. — Le ravitaillement distribuera, dans la période du 3 au 13 février 1920 : café, 250 gr. ; 2,10 ; sucre, 350 gr., 1,10 ; chicorée, 2,50 le kilo ; sel, 0,35 le kilo ; savon mou, 1,30 le kilo ; haricots, 1,80 le kilo ; carbure, 1,50 le kilo ; quatre épices, 0,25 les 20 gr.

MARQUETTE

LE CADAVRE D'UN SOLDAT ANGLAIS EST REPECHE DANS LA DEULE. — Dans la matinée d'hier, des passants virent surnager dans le canal au confluent de la Deûle et de la Marcq, au lieu dit l'Epinette, le cadavre d'un soldat anglais. Amené sur la berge, le corps fut fouillé par le garde, qui trouva sur le noyé un livré militaire au nom de John Astwell, 41 ans, 651, Horby street, Bury Lanes. Le cadavre ne portait pas de traces de violences. Suicide ? ou plus vraisemblablement accident ? La police militaire anglaise a été prévenue et enquête.

OSTRICOURT

LE BANQUET DES POMPIERS. — La Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune d'Ostricourt organise son banquet pour dimanche prochain 1er février, salle Potié Théry, Grand'Place.

A l'issue du banquet, il y aura un grand bal de bienfaisance.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le 1er février, à dix heures du matin, à la Mairie. Ordre du jour important.

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Meubles, Literie, Poêlerie, Vêtements, Pardessus, Imperméables. Vente au Comptant.

LA HERNIE VAINCUE ! PAR LA MÉTHODE GEORGES

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!

Cette découverte, qui a révolutionné la science herniaire, va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de : **hernies, descentes,** etc., de trouver une **guérison** prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire **M. B. GEORGES, de Paris,** à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en subir les souffrances et les risques.

Sans gêne et sans changer ses habitudes, la **METHODE B. GEORGES** fait disparaître immédiatement la **HERNIE** et en assure la **GUERISON DEFINITIVE,** ainsi que l'ont démontré les **INNOMBRABLES GUERISONS** obtenues dans notre région. Par secret professionnel, nous ne soumettons à votre jugement que les suivantes :

FABREGUES, Basile, à **Auberoques,** par **Sévérac-le-Château** (Aveyron).

RIVOLEET, Gustave, à **Chevalines,** par **Doussard** (Haute-Savoie).

OLLIVIER, Hilarion, Domaine du **Pélican,** commune de **Brignoles** (Var).

Mme FRISS, Victor, 5, quai des Pêcheurs, à **Schlestadt** (Alsace).

DIETERLEN, Aloïse, Maison 41, à **Bennwihr** (Alsace).

TOUS GUERIS EN QUELQUES MOIS !!!
CE NE SONT PAS DE VAINES PROMESSES !!!

Aussi, est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien, qui recevra à :

Tourcoing, dimanche 1er février, Grand Hôtel Verdy, près de la Gare.
Douai, lundi 2 février, Hôtel du Grand-Cerf et du Commerce.
LILLE, mardi 3 février, Hôtel Moderne, parvis Saint-Maurice.
St-Amand, mercredi 4, Hôtel du Mouton-Blanc.
Roubaix, jeudi 5, Hôtel de France.
Carvin, vendredi 6, Hôtel du Cygne.
Valenciennes, samedi 7, Hôtel du Commerce.
Denain, dimanche 8, Hôtel du Commerce.
Béthune, lundi 9, Hôtel Dohen.
Hazebrouck, mardi 10, Hôtel Saint-Georges.
Marchiennes, mercredi 11, Hôtel du Grand-Cerf.
LILLE, jeudi 12, Hôtel Moderne, parvis St-Maurice.
Hénin-Liétard, vendredi 13, Hôtel Moderne.
Dunkerque, samedi 14, Hôtel du Château-Rouge.
B. GEORGES, 3, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

L'effervescence grandit chez les Cheminots

Il n'est pas sans intérêt de tenir le public au courant de l'agitation qui se manifeste chaque jour davantage dans le personnel des chemins de fer. Il est bon aussi de le renseigner sur les causes de cet état d'énervement, comme des conséquences qui peuvent résulter d'un arrêt des transports, si les dirigeants persistent dans leur intransigeance, et si le gouvernement, toujours bien disposé à faire l'éloge des cheminots, continue à croire que c'est suffisant pour réclamer d'eux les efforts persévérants et indispensables à la bonne marche des convois.

Tout a des limites ; la patience a ses bornes. Les gens bien renseignés et qui ne professent aucun parti-pris ne pourront contester que les agents des chemins de fer en sont bien armés. Il y a huit mois que les délégués du personnel sont en relations constantes avec le gouvernement et les Compagnies pour mettre debout une échelle de traitements et le statut du personnel.

Si l'on doit convenir que ce ne fut pas une mince besogne pour la commission paritaire d'établir une échelle et un statut identiques pour l'ensemble des réseaux, qui, jusqu'ici, opéraient chacun de leur côté, on ne peut pas non plus ne pas s'étonner des résistances rencontrées pour accorder un salaire de base qui n'a rien d'exagéré et qui a été consenti aux fonctionnaires de l'Etat, le Parlement et le gouvernement ayant été d'accord pour en reconnaître l'urgence.

Il a fallu aux représentants du personnel une solide persévérance pour continuer inlassablement leur tâche au sein de cette commission, composée des représentants des Compagnies et du gouvernement, et en même temps tenir tête à la masse qui ne ménageait pas ses reproches.

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'endiguer la vague de mécontentement qui bat partout. Ce ne sont plus seulement les petits, les moyens qui s'agitent ; le mécontentement a pénétré dans tous les rangs. C'est que les mêmes difficultés de vivre se font sentir chez les uns comme chez les autres.

Et puis, on réclame à cor et à cri, l'amélioration des transports. Est-ce de la façon employée par nos dirigeants, que l'on peut prétendre davantage ?

Deux exemples typiques :

La corporation des mécaniciens et chauffeurs a fourni de tout temps, pendant la guerre et depuis l'armistice, un travail incomparable. La moitié du personnel est éreintée ; malgré la loi de huit heures, les journées atteignent et dépassent encore douze heures et quatorze heures, couchage et nourriture à n'importe quelle heure et dans n'importe quelles conditions.

Pour toute récompense et tout encouragement, baisse de primes de moitié de celles d'avant-guerre, puisque le salaire de ce personnel est constitué à la fois par des appointements fixes et les primes. Or, en raison du combustible défectueux, des types de machines allemandes et françaises en mauvais état, augmentation de travail et diminution de salaires.

En outre, gratifications à une partie du personnel, assez roudelette pour les dirigeants ; rien, pour le personnel des machines.

Un deuxième exemple :

Avancement long, pénible, pour les techniciens, ingénieurs, inspecteurs des différents services, dont les émoluments sont dérisoires, comparativement à ceux de leurs collègues de l'industrie. Il faut d'ailleurs compter de nombreuses années de services, avoir les cheveux blancs, pour obtenir des appointements quelque peu raisonnables.

Maintenant l'heure des promesses est passée. Les cheminots comprennent qu'ils ne peuvent plus espérer une diminution quelconque dans le coût de la vie ; ils prétendent qu'ils ont droit à un salaire plus rémunérateur pour le travail qu'ils fournissent, pour les responsabilités qu'ils encourent, les dangers qui les menacent à chaque instant. Les anciens ne sont pas les plus satisfaits ; ils sont au seuil de la retraite, les indemnités n'ont pas été incorporées dans les salaires. Fatigués, épuisés, ils appréhendent de partir ; le sort de leurs vieux camarades les inquiète. Ils ont consacré leur carrière, avec l'espoir d'une vieillesse tranquille et ils savent que la période des tourments n'est pas finie pour eux.

Donc, du plus jeune au plus âgé, du manœuvre et de l'homme d'équipe à l'inspecteur, l'échelle des traitements est impatiemment attendue.

L'énervement couve, là où il n'éclate pas. Les militants sont maintenant les menés.

Mesurant l'étendue d'un mouvement qui peut être gros de conséquences pour la nation, ils épuiseront jusqu'à la dernière minute les moyens d'aboutir pour ne pas suspendre la vie du pays.

Le 2 février, le Conseil fédéral entendra ses délégués et statuera sur la situation, au milieu, sans doute, d'une atmosphère chargée l'électricité. Tant mieux si la réponse peut écarter la foudre. Tant pis si elle occasionne l'explosion.

Les cheminots ont averti !

A. DESOBLIN,
Secrétaire général de l'Union des Syndicats du Nord.

A ROUBAIX

LA SEMAINE THEATRALE A « LA PAIX »

Nous rappelons aux syndiqués qu'ils peuvent, dès maintenant, prendre leurs cachets pour les représentations de « L'Embuscade », la belle et émouvante pièce de M. Kistemaeckers, offert à tous les syndiqués et à leur famille.

Les deux dernières représentations de cette pièce à grand succès auront lieu aujourd'hui dimanche, en matinée, à 2 heures et demie, et en soirée à 7 heures et demie.

Prix des places : 0 fr. 80. Bureau de location chez Lefebvre, 76 bis, boulevard de Belfort. Se présenter avec sa carte confédérale. On peut avoir plusieurs cachets avec sa carte confédérale (carte bleue).

SYNDICAT TEXTILE

L'assemblée générale du syndicat aura lieu le dimanche 1er février 1920, à 9 heures et demie du matin, au local « La Paix ».

Ordre du jour : 1. lecture du procès-verbal ; 2. situation financière, compte rendu de la commission de contrôle ; 3. proposition de la commission concernant les vieux syndiqués, incapables de travailler ; 4. le coût actuel de la vie.

Le secrétaire, H. LEFEBVRE.

AUX OUVRIERS BRASSEURS ET SIMILAIRES

Les ouvriers brasseurs, liquoristes et tireurs de vin de Roubaix et environs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 1er février, à 2 h. 1/2, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour très important (question des salaires).

DANS LES TRANSPORTS

La chambre syndicale « Union des Transports de Roubaix et environs » invite tous les chauffeurs d'automobiles à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 1er février, à 9 heures du matin, au siège du syndicat, rue de l'Alouette, 43, à Roubaix.

Ordre du jour : « Utilité du syndicat ; décisions à prendre ; présence indispensable ».

Pour le Syndicat,
Le Secrétaire : E. LORTHIOIS.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Salle de l'Alcazar, rue de Tourcoing, 117, à Roubaix, le dimanche 1er février 1920, à 9 heures 30 du matin, grande réunion corporative des ouvriers mouleurs et parties similaires, de Roubaix et Tourcoing.

Ordre du jour : Réglementation du travail.

Les camarades DHONDT et DECOSTER seront présents à la réunion.

A LILLE

Chez les Cheminots

CONCERT-CONFERENCE

Aujourd'hui dimanche 1er février, à deux heures et demie très précises, Hippodrome Lillois, à l'occasion de l'inauguration du Drapeau, Concert-Conférence. Orateurs : Bidegarray et Jouhaux.

Rendez-vous au cortège, à la Gare de Lille. — Départ pour l'Hippodrome, à une heure et demie précises, avec délégation des Cheminots belges.

Prière aux camarades de mettre l'insigne.

Réunion des 200 commissaires désignés pour la police de la salle, à une heure.

La Commission du Syndicat de Lille.

Dans les Transports

AUX CAMARADES DU SYNDICAT DES TRANSPORTS

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale du 11 janvier 1920, la perception se fera à domicile les dimanches et dans la semaine, à partir du mois de février 1920.

Néanmoins, pour éviter tout retard, le Conseil syndical a décidé de maintenir les sections suivantes, où les camarades pourront trouver des timbres :

De Pestile Louis, 3, place Vanhœnacker, Moulins-Lille ; Leroi E., 58, rue Fabre-d'Eglantine, faubourg du Sud ; Delaval J., 42, rue d'Arcole, à « la Gaîté » ; Philippart V., 13, quai Vauban ; Billot, 27, rue des Arts ; Duhamel V., 70, rue Jean-Jaurès, à Marcq-en-Barœul ; Devendeville Ch., 78, rue Turgot, Canteleu-Lambersart.

Le Secrétaire : U. LOBERT.

EMPLOYES.

Commission administrative. — Les membres de la commission administrative sont informés qu'en raison de l'action revendicatrice engagée et des réunions de propagande successives, la réunion du Conseil syndical est reportée au dimanche 8 février.

Pour le Bureau syndical,
Le Secrétaire : A. RAUX.

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE DE LILLE ET ENVIRONS

Le syndicat rappelle que la perception se fait tous les premiers dimanches du mois, chez le camarade Maerten, rue Bourignon, 33, de 9 h. à 12 heures. Donc, ce sera le 1er février prochain que tous les retardataires se mettront à jour de leurs cotisations pour finir les comptes de l'année 1919. On peut également prendre des timbres chez le secrétaire, rue des Dondaines, 16. Le Secrétaire : VERCAEMPT.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS DE LILLE. — Réunion du Comité dimanche 1er février, à 10 h. 30 précises, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris. Ordre du jour : Installation du Bureau. — Questions diverses.

Présence indispensable.

Le secrétaire délégué : Louis MASSON.

TEXTILE

Dimanche 1er février, à 10 heures du matin, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille, tous les délégués des filatures de coton sont invités à se réunir. Il y a urgence.

Ordre du jour : 1. Situation des métiers au dessous de 1000 broches. — 2. Prime de vie chère. Réponse des patrons.

En raison de l'importance des questions à traiter, il est du devoir de tous les délégués d'y assister. Le secrétaire : A. BAUCHE.

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section des monteurs en charpentes et ponts en fer.** — Dimanche, 1er février, à 10 heures, au siège, rue de la Clef, 32, assemblée pour tous les ouvriers de la section.

Ordre du jour : compte rendu du Conseil d'administration et de la commission exécutive.

— **Section des parqueteurs, racleurs et aides.** — Aujourd'hui dimanche, à dix heures, assemblée générale au siège, 32, rue de la Clef. Distribution du nouveau barème à tous les syndiqués contre présentation de la carte.

Les syndiqués sont informés que le nouveau barème établi entre les quatre principaux entrepreneurs et le syndicat, sera applicable le 1er février.

Dimanche, 1er février, à 10 heures, il sera remis à chaque syndiqué un exemplaire imprimé de ce nouveau barème.

Les syndiqués travaillant chez des patrons n'ayant pas signé l'accord, trouveront du travail chez les patrons ayant signé.

Les camarades syndiqués ou non trouveront tous les renseignements aujourd'hui, au siège, 32, rue de la Clef. Le secrétaire, Louis SCRIVE.

EMPLOYES.

Section des livreurs de café. — Livreurs, courtiers, magasiniers et employés divers des maisons de café à prime sont priés de répondre présents à la réunion de dimanche matin, à 9 h. 1/2. « Présence du camarade Lenain. Revendications. Commission de Paris. Coopérative. »

SYNDICAT DU PERSONNEL DE LA VILLE DE LILLE

Dimanche 1er février, à 10 heures, rue de Béthune, 20, réunion des délégués de tous les groupements municipaux, travailleurs, employés, police, octroi, de Tourcoing, Roubaix, et Lille.

Ordre du jour : Entente sur les revendications à formuler. Le secrétaire : E. DEVERNAY.

SYNDICAT DES OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA CHICORETERIE

Tous les membres sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 1er février, à 3 heures 1/2 du soir, au siège, rue de Paris, 98.

Ordre du jour : Discussion sur les clauses à introduire dans le prochain contrat, le contrat actuel finissant le 31 mars. — Paiement des cotisations.

SYNDICAT des REMPAILLEURS de CHAISES. — Assemblée générale dimanche, 1er février 1920, à 4 heures de l'après-midi, rue de Mazagran, 2, chez Delgrange.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Syndicat de la Meunerie. — Assemblée générale dimanche 1er février, à 4 heures du soir, au siège.

Ordre du jour très important. Distribution des timbres 1920.

Pour le Secrétaire : PLADYS Ernest.

A SECLIN

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Tous les syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dimanche 1er février, à 3 h. 1/2, au siège, rue de Burgault, 57.

Le Secrétaire : VERCAMEN.

A PROVIN

CONFERENCE LOUART

Tous les mineurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 1er février à 4 heures du soir, chez le camarade Wiplier Henri, laquelle sera suivie d'une conférence du camarade LOUART, délégué du Syndicat.

Les mineurs travaillant encore à la reconstitution sont également invités à assister à cette conférence où ils seront renseignés sur les modalités de paiement des indemnités de rassemblement qu'ils auraient dû toucher depuis septembre dernier.

Le secrétaire : DAMAGEUX Narcisse.

LUNDI

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LILLE et ENVIRONS. — **Section du parapluie.** — Réunion générale des membres de la section (hommes et dames), lundi 2 février, à 6 h. 1/2, au siège. Urgence.

SYNDICAT DES TAILLEURS ET SIMILAIRES

Lundi 2 février réunion générale, toutes sections réunies. Ordre du jour très important.

La carte